



Rapport résumé des décisions prises par le Conseil communal
le 21 août 2018

Date de l'annonce publique de la séance: 14/08/2018

Date de la convocation des conseillers: 14/08/2018

Présents: M. WURTH Henri, bourgmestre
MM. LARSEL Thierry et TOISUL Jeannot, échevins
MM. CONSRUCK Jos, DECKER Guy et
PINTO Louis, conseillers
Mme DIEDERICH Anne, conseillère
M. WEYLAND Yves, secrétaire communal

Absents excusés : MM. HERR Jeff et ZWANK Luc, conseillers

Début de la séance: 17.00 heures

Le Conseil communal,

1- Approbation des statuts portant création d'un syndicat de communes ayant pour objet la gestion et l'exploitation de la zone d'activités économiques régionale Mierscherdall « ZAMID »

Décide unanimement d'approuver les statuts d'un syndicat intercommunal dénommé « Syndicat de communes pour la création, l'aménagement, la promotion et l'exploitation de zones d'activités économiques régionales « Mierscherdall » », en abrégé « ZAMID ».

2- Rapport de la dernière séance

Approuve unanimement le rapport résumé de la séance du 25 juin 2018.

3- Informations

- La Ministre de l'Environnement donne sous certaines conditions l'autorisation à bureau d'études de M. Jens Thös pour la construction d'un abri d'herbage et d'un mangeoire sur un fonds inscrit au cadastre de la commune de Lintgen sous le numéro 641/206.
- La Ministre de l'Environnement donne sous certaines conditions l'autorisation aux époux Muller-Garnich pour la réalisation d'une piste extérieure sur des fonds inscrits au cadastre de la commune de Lintgen sous le numéro 258/6.
- La Police fait parvenir des informations sur la nouvelle organisation de la Police grand-ducale.
- La ligue médico-sociale fait parvenir des statistiques de la médecine scolaire de l'année scolaire 2017/2018.
- Le Conseil communal est informé que la collecte de la « Superdréckskëscht » se fera à partir de l'exercice 2019 sur demande des habitants.
- L'Administration de la nature et des forêts fait parvenir des informations concernant les dégâts de gibier dans les forêts.

4- Avis portant sur les projets de plans directeurs sectoriels «transports», «paysages», «zones d'activités économiques» et «logement»

Décide unanimement de formuler un avis au sujet des projets de plans directeurs sectoriels «paysages» et «zones d'activités économiques » et, de façon générale, de se rallier à l'avis du Syvicol adopté par son comité en date du 16 juillet 2018.

5- Avis relatif au projet de règlement grand-ducal portant création des zones de protection autour des captages d'eau souterraine Kasselt 1 et Kasselt 2 situées sur les territoires des communes de Lorentzweiler et Lintgen

Décide unanimement de se prononcer favorablement au sujet du projet de règlement grand-ducal portant création des zones de protection autour des captages d'eau souterraine Kasselt 1 et Kasselt 2 situées sur les territoires des communes de Lorentzweiler et Lintgen.

6- Imposition de servitudes visées à l'article 21 de la loi modifiée du 19 juillet 2004 concernant l'aménagement communal et le développement urbain et frappant différents immeubles ou parties de différents immeubles touchés par le nouveau projet d'aménagement général de la commune de Lintgen pendant la période de son élaboration

Décide avec 6 voix contre 1 voix (conseiller Consbruck) de frapper, en exécution de l'article 20 de la loi modifiée du 19 juillet 2004 concernant l'aménagement communal et le développement urbain, les parcelles cadastrales, inscrites au cadastre de la commune de Lintgen, section B de Gosseldange et Prettingen, sous les numéros 403/1042 et 405/1649, d'une servitude interdisant toute modification de limites de terrains en vue de l'affectation de ceux-ci à la construction, toute construction ou réparation confortative ainsi que tous travaux généralement quelconques qui sont contraires aux dispositions du projet d'aménagement général, les propriétaires restant toutefois libres de procéder à des travaux d'entretien et de réparation.

7- Arrêt provisoire du compte administratif de l'exercice 2016

Décide unanimement d'arrêter provisoirement le compte administratif de l'exercice 2016.

8- Arrêt provisoire du compte de gestion de l'exercice 2016

Décide unanimement d'arrêter provisoirement le compte de gestion de l'exercice 2016.

9- Approbation d'un devis et d'un crédit supplémentaire concernant les travaux d'assainissement de la rue de l'Ecole à Lintgen

Décide unanimement d'approuver le devis au montant de 139.000.-€ TTC relatif à l'assainissement de la rue de l'Ecole à Lintgen et de voter un crédit supplémentaire de 150.000 €

10- Approbation d'un devis supplémentaire et d'un crédit supplémentaire concernant l'éclairage LED du terrain de football synthétique à Lintgen

Décide unanimement d'approuver le devis supplémentaire relatif à l'éclairage LED du terrain de football synthétique à Lintgen, au montant total de 18.000.- € TTC et de voter un crédit supplémentaire de 18.000.-€

11- Approbation d'un devis et d'un crédit supplémentaire concernant l'aménagement d'un parking écologique au lieu-dit « route de Mersch » à Gosseldange

Décide unanimement d'approuver le devis au montant total de 170.771,45 € TTC relatif à l'aménagement d'un parking écologique dans la route de Mersch à Gosseldange et de voter un crédit supplémentaire 125.000.-€

12- Approbation d'un devis et d'un crédit supplémentaire concernant l'aménagement d'un parking écologique à Lintgen

Décide unanimement d'approuver le devis au montant total de 434.571,05 € TTC relatif à l'aménagement d'un parking écologique au lieu-dit « In der oberst Wies » à Lintgen et de voter un crédit supplémentaire 435.000.-€

13- Approbation d'un devis et d'un crédit supplémentaire concernant la réfection du trottoir dans la rue Principale à Lintgen

Décide unanimement d'approuver le devis au montant total de 21.544,38 € TTC relatif à la réfection du trottoir dans la rue Principale à Lintgen et de voter un crédit supplémentaire de 25.000.-€

14- Approbation d'un acte notarial conclu entre l'Administration communale de Lintgen et Madame BRAUN Pauline de Gosseldange

Décide unanimement d'approuver l'acte de vente dressé en date du 26 mars 2018 par Maître Urbain THOLL, notaire de résidence à Mersch, par lequel Madame BRAUN Pauline déclare vendre à l'Administration communale de Lintgen, quatre parcelles sises à Gosseldange, inscrites au cadastre de la commune de Lintgen, section B de Gosseldange et Prettingen, sous les numéros 454/1361, 476/1194, 479 et 512, d'une contenance totale de 1 hectare, 32 ares et 20 centiares.

15- Approbation d'un acte notarial conclu entre l'Administration communale de Lintgen et Madame BRAUN Pauline de Gosseldange

Décide unanimement d'approuver l'acte de cession gratuite dressé en date du 26 mars 2018 par Maître Urbain THOLL, notaire de résidence à Mersch, par lequel Madame BRAUN Pauline déclare céder gratuitement à l'Administration communale de Lintgen, une parcelle sise à Gosseldange, inscrite au cadastre de la commune de Lintgen, section B de Gosseldange et Prettingen, sous le numéro 599/2038, d'une contenance de 15 ares et 13 centiares.

16- Approbation d'un compromis de vente conclu entre l'Administration communale de Lintgen et Madame WEILER Triny de Lintgen

Décide unanimement d'approuver le compromis de vente conclu le 10 juillet 2018 entre Madame WEILER Triny de Lintgen et le Collège des bourgmestre et échevins de la commune de Lintgen, par lequel l'Administration communale de Lintgen cède à Madame WEILER Triny une parcelle sise à Lintgen, inscrite au cadastre de la commune de Lintgen, section A de Lintgen, sous le numéro 83/3330, lieu-dit « Rue de l'Eglise », d'une contenance de 3 centiares.

17- Approbation d'une convention entre l'Administration communale et les consorts TINTINGER

Décide unanimement d'approuver la convention concernant la cession gratuite de la parcelle cadastrale inscrite au cadastre de la commune de Lintgen, section B de Gosseldange et Prettingen, sous le numéro 699/1729, conclue le 10 juillet 2018 entre l'Administration communale de Lintgen et les consorts TINTINGER.

18- Approbation d'une convention entre l'Administration communale de Lintgen et la Chambre d'Agriculture relative à la prestation d'un service de conseil agricole dans les zones de protection des sources d'eau potable

Décide unanimement d'approuver la convention conclue en date du 28 mai 2018 entre l'Administration communale de Lintgen et la Chambre d'Agriculture concernant la prestation d'un service de conseil agricole dans les zones de protection des sources d'eau potable exploitées par l'Administration communale de Lintgen.

19A- Abrogation du règlement-taxe du 15 octobre 2013 concernant l'utilisation de l'ambulance du Centre de Secours de la Protection Civile de Lintgen

Vu que les centres d'intervention de la Protection civile sont regroupés depuis le 1er juillet 2018 dans un nouvel établissement public administratif dénommé «Corps grand-ducal d'incendie et de secours» (CGDIS), le Conseil communal décide unanimement d'abroger avec effet au 1er juillet 2018 le règlement-taxe du 15 octobre 2013 concernant l'utilisation des ambulances de la Protection Civile de Lintgen.

19B- Abrogation du règlement du 2 février 2012 concernant l'indemnisation des heures de permanence et des heures de garde du service d'incendie et de sauvetage de la commune de Lintgen

Vu que les centres d'intervention de la Protection civile sont regroupés depuis le 1er juillet 2018 dans un nouvel établissement public administratif dénommé «Corps grand-ducal d'incendie et de secours» (CGDIS), le Conseil communal décide unanimement d'abroger avec effet au 1er juillet 2018 le règlement du 2 février 2012 concernant l'indemnisation des heures de permanence et des heures de garde du service d'incendie et de sauvetage de la commune de Lintgen.

20- Décision de principe concernant l'installation d'une éthyloborne dans la salle des fêtes « A Mouschelt » à Lintgen

Décide unanimement d'installer une éthyloborne dans la salle des fêtes « A Mouschelt » à Lintgen.

21- Décision de principe concernant la mise en place d'un service de médiation de voisinage dans la commune de Lintgen

Décide unanimement de mettre en place un service de médiation de voisinage dans la commune de Lintgen dont les coûts de la médiation sont pris en charge par l'Administration communale de Lintgen.

22- Allocation de subsides à diverses associations luxembourgeoises sans but lucratif pour l'année 2018

Décide unanimement - d'allouer un subside aux associations suivantes pour l'année 2018 :

• Sécurité Routière	150.-€
• frères des hommes	100.-€
• Fondation Autisme Luxembourg	100.-€
• Fondatioun Lëtzebuerger Guiden a Scouten	100.-€
• Ligue	100.-€
• FNEL	100.-€
• Plooschterprojet	100.-€
• FLTT	100.-€

23- Divers

- Le syndicat SIDERO présente le procès-verbal de la séance du comité du 20 mars 2018.
- La Croix-Rouge fait parvenir le concept de la maison relais Lintgen.

SEANCE SECRETE

24- Acceptation d'une demande de démission

Décide unanimement d'accepter la demande de démission d'un fonctionnaire pour faire valoir ses droits à la retraite avec effet au 1er mars 2019.

Fin de la séance: 18.50 heures
Vu et approuvé
les décisions prises par le Conseil communal
en séance du 21 août 2018
(points 1 à 24 de l'ordre du jour)
Le Conseil communal,